

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2009-2011
Arrondissement de Montréal-Nord



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Montréal-Nord.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2008

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Montréal-Nord prévoit réaliser, en 2008, les projets suivants et y investir les montants indiqués.

Des travaux de réfection routière (1,5 M\$), le réaménagement du terrain de soccer dans le parc Saint-Laurent (1,7 M\$), le remplacement des modules de jeux (300,0 \$), des travaux dans les bâtiments sportifs (400,0 \$), dont 300,0 \$ pour le changement du système de filtration de la piscine du parc Primeau, le remplacement des feux de circulation (200,0 \$) et, enfin, l'achat de véhicules lourds pour la voirie (800,0 \$).

Un montant de 100,0 \$ sera investi dans la mise en place d'un programme de rénovation d'ici à la fin de l'année.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2009

En 2009, un montant d'investissement net de 8,2 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 4,9 M\$, sera alloué dans le cadre du programme d'investissement de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Volet protection

Des investissements de 3,7 M\$ sont prévus au programme de réfection routière, dont une partie, soit 3,1 M\$, servira à des travaux de réhabilitation des rues locales et des trottoirs, et 200,0 \$ seront destinés aux rues collectrices.

Une enveloppe de 2,5 M\$ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement. De ce montant, 2,3 M\$ seront consacrés à la poursuite de travaux amorcés en 2008, soit la deuxième phase de réaménagement du parc Saint-Laurent. Une partie de cette dépense, soit 900,0 \$, sera subventionnée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Quant au solde, il servira au remplacement de modules de jeux dans certains parcs.

D'importants travaux de rénovation seront effectués au bâtiment de la maison Brignon-Lapierre, au coût de 1 M\$. Des travaux d'aménagement de terrain pour les loisirs seront également réalisés sur le site situé près du bâtiment de l'école Frederick-Banting, au coût de 500,0 \$. Un montant de 100,0 \$ est prévu pour réaliser divers travaux dans les édifices administratifs.

Enfin, un montant de 400,0 \$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Volet développement

Dans le cadre de son plan d'affaires, l'arrondissement a réservé 400,0 \$ pour des honoraires professionnels reliés à des travaux de réaménagement de la rue de Charleroi, une artère commerciale, ainsi que des noyaux commerciaux des rues Monselet et Fleury.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2009-2011 généreront, entre autres, des frais additionnels occasionnés par l'entretien du terrain de soccer du parc Saint-Laurent (environ 14,0 \$ par année) et des frais de location de locaux pour le projet situé près de l'école Frederick-Banting (environ 150,0 \$ par année).

Ces nouvelles dépenses nécessiteront un réaménagement du budget de fonctionnement courant de l'arrondissement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2009	2010	2011	Total PTI	Ultérieur	Grand total
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
42316	Programme de protection des bâtiments sportifs	1 500,0	-	-	1 500,0	-	1 500,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	2 472,0	200,0	-	2 672,0	-	2 672,0
55716	Programme de réfection routière	3 700,0	3 700,0	3 700,0	11 100,0	-	11 100,0
68016	Programme de remplacement de véhicules	400,0	500,0	500,0	1 400,0	-	1 400,0
Total		8 172,0	4 500,0	4 300,0	16 972,0	-	16 972,0